

Dictature “antiraciste” : prison demandée contre le président de RL et Pierre Cassen

écrit par Christine Tasin | 10 mars 2023



COMMUNIQUÉ DE RIPOSTE LAÏQUE ET RÉSISTANCE RÉPUBLICAINE

Dictature "antiraciste" : prison demandée contre le président de Riposte Laïque et Pierre Cassen

Ce mercredi 8 mars, trois procès se déroulaient devant la 17e chambre correctionnelle de Paris, suite à des signalements des associations dites antiracistes SOS Racisme et la Licra. Parmi ceux-ci, une vidéo humoristique de Pierre Cassen, le fondateur de Riposte Laïque, était visée.

Le parquet a demandé 4 mois de prison avec sursis contre Pierre Cassen et le président de Riposte Laïque, Guy Sebag. Les associations dites antiracistes ont demandé 20 000 euros d'amende et de dommages et intérêts contre ce site.

Dans notre pays, un journal comme Charlie Hebdo a pu multiplier, des années durant, des dessins humoristiques visant la religion catholique. En France, le rappeur Nick Conrad peut, en toute impunité, appeler à tuer les Blancs, sans que les associations, par ailleurs gavées de subventions, ne déposent plainte.

Mais elles s'acharnent, à l'image de la LDH, contre les patriotes qui refusent l'invasion migratoire dans nos campagnes, multipliant les plaintes contre des citoyens qui ont le tort, à leurs yeux, de refuser la transition démographique exigée par Macron.